



Bureau Directeur du vendredi 19 octobre 2018
Relevé de décisions

Présent(e)s : Mesdames Béatrice BARBUSSE, Marie-Christine BIOJOUT, Jocelyne MOCKA-RENIER (en visioconférence), Nodjialem MYARO, Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE, Brigitte VILLEPREUX.

Messieurs Jacques BETTENFELD (en visioconférence), Jean-Pierre FEUILLAN, Michel GODARD, Alain KOUBI, Alain JOURDAN, Alain SMADJA (en visioconférence).

Invité(e)s : Madame Monique ANSQUER.
Messieurs Philippe BANA, Sylvain COSTY, Michel JACQUET, Claude PERRUCHET, Grégory PRADIER.

Excusés : Messieurs Joël DELPLANQUE, Olivier GIRAULT, Pascal WETTLE.

Sous la présidence de Jacques BETTENFELD, la séance est ouverte à 11h30 au siège de la FFHandball à Créteil.

Le Bureau Directeur tient préalablement à s'associer à la douleur des habitants touchés par les inondations survenues dans le sud de la France.

1. PROCES-VERBAL DU 05.10.2018

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le procès-verbal du 5 octobre 2018.

2. LE HANDBALL INTERNATIONAL

- Compte rendu des réunions sous l'égide de l'EHF

Philippe BANA revient en synthèse sur plusieurs points des réunions qui se sont tenues récemment à l'EHF, notamment celle du Nations board.

Il précise les avancées sur l'élargissement du calendrier international à partir de 2020 pour un meilleur équilibre de tous. Par ailleurs, il évoque les évolutions envisagées concernant le nombre de matches qui pourrait être exponentiel et l'inscription des périodes internationales du Beachhandball dans le calendrier officiel de l'IHF/EHF.

Il indique également l'organisation envisagée pour les droits TV des compétitions européennes et toutes les négociations en cours sur les dispositifs marketing et économiques avec l'EHF.

Enfin, la prochaine réunion de l'exécutif de l'IHF devrait être organisée à la Maison du hand, probablement en marge de l'inauguration.

- Compte rendu de la réunion du Women Handball Board

Nodjialem MYARO fait part au Bureau directeur du compte rendu de la réunion du Women Handball Board qui s'est tenue à l'EHF début octobre et dont elle assure la présidence.

Elle explique les modifications envisagées concernant les instances internes de l'EHF pour rendre équitable les missions entre les femmes et les hommes au sein de l'institution.

Elle fait part également du « workshop » qui va être organisé en marge de l'Euro 2018 pour promouvoir le handball féminin européen. Ce projet étant né de réflexions communes entre des élues de la fédération, elle regrette que l'EHF ne les ai pas associées dans la réalisation concrète du projet.

Enfin, elle aborde la continuité prévue de l'organisation du Final4 de la ligue des champions féminine à Budapest en Hongrie.

3. LE HANDBALL FEMININ DE HAUT NIVEAU ET LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

- Ligue Féminine de handball

Nodjialem MYARO présente un point d'étape des travaux en cours concernant l'autonomie de la LFH. Elle évoque également les perspectives en matière de diffusions TV.

Elle propose un temps d'échange entre les présidents de clubs et la fédération, lors duquel elle souhaite la présence de Joël et/ou Jacky, prévu le week-end des finales de l'EHF Euro 2018 (date envisagée : le vendredi 14 décembre en fin de matinée).

- Championnat d'Europe 2018

Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE donne des informations à date sur l'avancement de l'organisation de l'Euro du 29/11 au 16/12/2018. Elle signale que la Ministre des Sports sera présente au match d'ouverture. Elle fait part aussi de la visite des superviseurs de l'EHF et des points qui restent à lever. Ces derniers seront évoqués à l'occasion d'une réunion prévue le 23 octobre prochain à Vienne avec le Président de l'EHF, en présence de Joël DELPLANQUE, Philippe BANA, Alexandre FERRACCI et elle-même.

- Billets « membres du Bureau directeur » pour l'Euro

Après un point fait par Sylvie PASCAL-LAGARRIGUE sur les objectifs de remplissage à date, le Bureau directeur débat des questions relatives à la billetterie pour ses membres et de la perspective d'une réunion dans les jours qui viennent pour formaliser les choix retenus.

4. LE MARKETING ET LES DROITS TV

En préambule, Jean Pierre FEUILLAN revient sur le bon déroulement du « match des légendes » organisé à la Maison du Handball dans le cadre du bicentenaire de la Caisse d'Epargne et la satisfaction générale de tous les participants.

- Contrat TV

Jean-Pierre FEUILLAN expose la situation actuelle et projetée s'agissant des droits de diffusion médias des équipes de France et de la LFH.

- Contrat avec RAZEL-BEC

Jean-Pierre FEUILLAN informe le Bureau directeur des questions relatives au contrat de naming en cours avec la société RAZEL BEC et les perspectives relatives à l'organisation du tournoi international féminin en 2019 compte tenu des mondiaux féminin organisés au Japon en décembre.

5. L'ARBITRAGE

- Présentation du PPF arbitrage

Alain KOUBI et Philippe BANA présentent le PPF Arbitrage à l'appui des documents transmis en amont du Bureau directeur, dont les membres débattent.

Le lancement national devrait se faire à compter de 2019.

Le Bureau directeur prend acte de la décision de l'IHF de retenir le binôme de juges-arbitres GASMI / GASMI pour les Mondiaux masculins de janvier 2019 et félicite ces derniers.

6. LA VIE FEDERALE

- Calendrier des vœux règlementaires

Claude PERRUCHET et Alain JOURDAN informent le Bureau directeur du calendrier retenu pour les vœux dans la perspective du Conseil d'administration fédéral de mars 2019 puis de l'Assemblée générale des 26 et 27 avril 2019 qui se tiendront à la Maison du Handball. Le document présentant le rétroplanning complet sera rapidement diffusé à l'ensemble des populations fédérales et territoriales.

- 1^{er} bilan de fonctionnement de la MDH

A l'appui des documents transmis en amont du Bureau directeur, Michel JACQUET fait état d'un premier bilan de fonctionnement de la Maison du Handball. Une tarification de lancement est présentée, applicable jusqu'au 31 janvier 2019.

Il indique par ailleurs qu'une après-midi « portes ouvertes » de la Maison du Handball sera organisée le samedi 24 novembre prochain, clôturée par deux rencontres officielles de l'US Créteil en championnats de France - 18 ans masculins et N1M.

- Charte projet pour renouvellement du parc informatique

Monique ANSQUER et Sylvain COSTY font part au Bureau directeur de la « charte projet » relative au renouvellement du parc informatique fédéral.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité ce projet, donne son autorisation pour le lancement et le passage à l'étape suivante.

- Démission de Pascal WETTLE

Béatrice BARBUSSE informe le Bureau directeur du courrier de démission reçu de Pascal WETTLE dont le Bureau directeur prend acte.

Le Bureau directeur est informé de la proposition du Président concernant la personne dont la désignation est envisagée en application de l'article 14.6.1 des statuts fédéraux.

Claude PERRUCHET et Jacques BETTENFELD présentent les modalités envisagées pour que le Conseil d'administration procède à cette cooptation.

Le Bureau directeur valide à l'unanimité le candidat proposé et les modalités pour la consultation du Conseil d'administration.

7. QUESTIONS DIVERSES

- Situation de 2 arbitres mineurs

Alain KOUBI expose au Bureau directeur la situation de messieurs Hicham DJEFFAL et Marc NOLAN, juges-arbitres de 17 ans, dont le niveau leur permettrait d'arbitrer en championnat de France +16 ans.

Le Bureau directeur renvoie la décision à la CCA en lien avec le Directeur national de l'arbitrage.

- Groupe de travail « Innovation numérique » proposé par le CNOSF

Michel GODARD expose le courrier reçu de Jean-Pierre SIUTAT concernant le groupe de travail sur les enjeux de la transformation numérique du sport français.

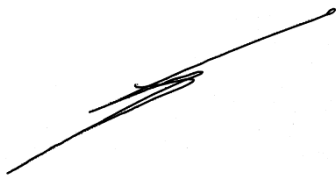
Le Bureau directeur désigne Monique ANSQUER et Sylvain COSTY pour participer à la prochaine réunion prévue le mercredi 14 novembre 2018, et les charge de diffuser un compte-rendu des travaux.

- **Désignation de deux nouveaux membres de la CND**

Sur proposition de Christian DELUY et en application des articles 12.6 du règlement intérieur et 2.2 du règlement disciplinaire de la FFHandball, le Bureau directeur désigne M. Bernard CAILLAUD comme membre de la Commission nationale de discipline.

En outre, en application de l'article 7.2 du règlement disciplinaire, le bureau directeur désigne Mme Elodie MANNO comme représentante de la fédération chargée de l'instruction des affaires disciplinaires de droit commun en 1^{ère} instance nationale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h40.



Jacques BETTENFELD
Vice-président délégué



Béatrice BARBUSSE
Secrétaire Générale